

LIEGE 2, le 09/10/2019

M. MME VANHEUSDEN-JACQUEMIN
RUE DU BOURDON 17
4432 ALLEUR
T V A

Madame, Monsieur,

Concerne : CHARLEMAGNE A.C.P.

Nous vous prions de trouver, ci-après, les montants dus par catégorie de dépenses, selon le listing ci-annexé. Nous vous remercions, si le total est débiteur, de régler ce montant sous quinzaine, **UNIQUEMENT** au moyen du virement ci-dessous. Si le total est en votre faveur, il sera déduit de la prochaine demande de paiement – vous pouvez néanmoins en obtenir le remboursement en adressant un mail ou courrier au comptable de votre copropriété en mentionnant votre numéro de compte bancaire.

Décompte de clôture des charges – Période du 01/07/2018 au 30/06/2019[illegible]

Communication :

Voir explications au verso

*** 221,52*

M. Mme VANHEUSDEN-JACQUEMIN
rue du Bourdon 17
4432 ALLEUR

BE37 2400 5074 3128

GEBABEBB

CHARLEMAGNE A.C.P. c/o PROGEST IMMOBILIERE
rue des Fories 2
4020LIEGE 2

+++992/0190/20814+++